



Droit de visite obligatoire

Par **lydiapoeme**, le **15/03/2009** à **14:43**

voilà mon probleme j'ai le droit de visite tous les premiers deuxieme troisieme cinquième week end du mois et le probleme est que le cinquième week end tombe parfois à cheval sur le mois suivant exemple le 28 fevrier tombe un samedi et le dimanche le 1 mars est ce que le week end suivant est ccompter pour le premier week end ou bien le deuxieme car mon ex mari voulait me le donner le 7 mars
je vous remercie de votre reponse
sinceres salutations